

Y'a t'il vice de procédure

Par banban, le 27/09/2008 à 11:03

je me suis fait arreter en belgique malheureusement j'avais des choses à me reprocher, j'ai été emmené au poste photo, PV, et empreinte cependant l'agent de police à inversé sur le relevé d'empreinte la main gauche et la main droite je voulais savoir si je pouvais faire jouer ceci devant le tribunal si en l'occurence je pouvais le qualifier en tant que vice de procédure ? en attente d'une réponse je vous remerci.

Par citoyenalpha, le 27/09/2008 à 12:50

Bonjour

non

Par JamesEraser, le 27/09/2008 à 18:09

Je confirme.

Il ne faut pas confondre Procédure et contrainte anthropométriques

Experatooment